



TARIFS 2025/2026



Mairie annexe Le Castelrose
Service Enfance / Affaires Scolaires :
Castelrose - 1 Av de Paris
☎ : 01.34.08.19.27 ou 19.76
@ : s.enfance@ville-isle-adam.fr

Tranche tarifaire	QF CNAF *	Restauration scolaire (1)		Accueil de loisirs													
				Accueil		Etude Surveillée (16h30/18h00)	Post-Etude (18h00/19h00)	Mercredi ⁽³⁾ Accueils entre 07h00-19h00 ou 07h00-14h00 ou 11h30-19h00 Cf. Règlement de fonctionnement				Vacances ⁽³⁾ Accueils entre 07h00-19h00 ou 07h00-14h00 ou 11h30-19h00 sauf Vacances d'été (Juillet/Août): Journée obligatoire Cf. Règlement de fonctionnement				Mercredi(3) et Vacances(3)	
		Repas + Encadrement	Repas PAI + Encadrement					Accueil Matin	Accueil Soir (2)	Tarif forfaitaire	Tarif forfaitaire	Mercredi	Mercredi PAI	Mercredi Absence Injustifiée	Mercredi PAI Absence Injustifiée	Vacances	Vacances PAI
		Tarif forfaitaire		Tarif forfaitaire		Tarif horaire (repas inclus)	Tarif horaire (sans repas)	Forfait 8h00				Tarif horaire (repas inclus)	Tarif horaire (sans repas)	Forfait 8h00			
NT0	< 400	2,58 €	1,18 €	1,14 €	2,28 €	1,14 €	0,77 €	0,94 €	0,78 €	7,52 €	6,24 €	1,11 €	0,93 €	8,88 €	7,44 €	2,58 €	1,18 €
NT1	400 à 600	4,40 €	1,59 €	1,54 €	3,07 €	1,54 €	1,02 €	1,22 €	1,03 €	9,76 €	8,24 €	1,44 €	1,25 €	11,52 €	10,00 €	4,40 €	1,59 €
NT2	600 à 800	4,97 €	2,01 €	1,93 €	3,87 €	1,93 €	1,29 €	1,50 €	1,31 €	12,00 €	10,48 €	1,79 €	1,58 €	14,32 €	12,64 €	4,97 €	2,01 €
NT3	800 à 1 000	5,44 €	2,42 €	2,33 €	4,66 €	2,33 €	1,56 €	1,80 €	1,58 €	14,40 €	12,64 €	2,13 €	1,90 €	17,04 €	15,20 €	5,44 €	2,42 €
NT4	1 000 à 1 200	6,04 €	2,84 €	2,74 €	5,48 €	2,74 €	1,83 €	2,09 €	1,84 €	16,72 €	14,72 €	2,48 €	2,22 €	19,84 €	17,76 €	6,04 €	2,84 €
NT5	1 200 à 1 400	6,92 €	3,25 €	3,14 €	6,27 €	3,14 €	2,09 €	2,39 €	2,11 €	19,12 €	16,88 €	2,83 €	2,57 €	22,64 €	20,56 €	6,92 €	3,25 €
NT6	1 400 à 1600	7,03 €	3,65 €	3,53 €	6,89 €	3,53 €	2,35 €	2,66 €	2,39 €	21,28 €	19,12 €	3,15 €	2,90 €	25,20 €	23,20 €	7,03 €	3,65 €
NT7	> 1 600	7,30 €	4,48 €	4,33 €	7,16 €	4,33 €	2,89 €	3,33 €	2,93 €	26,64 €	23,44 €	3,94 €	3,54 €	31,52 €	28,32 €	7,30 €	4,48 €
NE1 ⁽⁴⁾	ext < 1 250	9,03 €	4,89 €	4,73 €	9,45 €	4,73 €	3,15 €	4,06 €	3,19 €	32,48 €	25,52 €	4,75 €	3,87 €	38,00 €	30,96 €	9,03 €	4,89 €
NE2 ⁽⁵⁾	Sans QF et ext > 1 250	10,06 €	5,31 €	5,13 €	10,27 €	5,13 €	3,42 €	4,28 €	3,47 €	34,24 €	27,76 €	4,96 €	4,19 €	39,68 €	33,52 €	10,06 €	5,31 €

* **QF CNAF**

Quotient familial Caisse Nationale des allocations familiales

Si l'administré n'est pas en mesure de fournir un Quotient CNAF la base de calcul de son quotient s'effectuera de la manière suivante :

Ressources nettes imposables annuelles N-2 – abattements sociaux /12

Nombre de parts

Calcul du Nombre de parts en fonction du nombre d'enfants à charge :

Le ou les parents : 2 parts

1^{er} enfant à charge : 0,5 part

2^{ème} enfant à charge : 0,5 part

3^{ème} enfant à charge : 1 part

Par enfant supplémentaire : 0,5 part

⁽¹⁾ Restauration scolaire :

"repas exceptionnel" facturé selon tarif NE2

repas "absence injustifiée" facturé au tarif habituel de la tranche de la famille

dégressivité des tarifs (NT1 à NT7) pour les fratries - exemple : 3 enfants en NT4 : enfant 1: NT4, enfant 2: NT3, enfant 3: NT2

(Cf. 10.2 du règlement intérieur, disponible sur le site de la ville et le portail).

Accueil de loisirs matin/soir :

⁽²⁾ Accueil du soir comprenant le goûter

⁽²⁾ Accueil soir "absence injustifiée" facturée au tarif habituel de la tranche de la famille

⁽³⁾ Accueil de loisirs mercredi / vacances :

"absence injustifiée" facturation de 8h

annulation "hors délai" facturation du repas au tarif habituel de la tranche de la famille

Goûter inclus dans l'après-midi

⁽⁴⁾ NE1 : Extérieur 1 (tranche 1 des résidents hors commune)

Extérieur 2 (tranche 2 des résidents hors commune)

⁽⁵⁾ NE2 : Tarif Sans quotient familial

Repas exceptionnel

PLANNING DES RÉSERVATIONS - TARIFS 2025 - 2026
A.L.S.H. VACANCES

Vacances	Dates	Date limite * inscriptions/annulations
TOUSSAINT 2025	du 20 octobre 2025 au 2 novembre 2025	10/10/2025
NOEL 2025	du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026	12/12/2025
HIVER 2026	du 23 février 2026 au 8 mars 2026	13/02/2026
PRINTEMPS 2026	du 20 avril 2026 au 3 mai 2026	10/04/2026
ÉTÉ 2026	du 06 juillet 2026 au 2 août 2026	26/06/2026
	du 3 août 2026 au 31 août 2026	24/07/2026

* Les réservations annulées après cette date, sans certificat médical ou ordonnance, seront facturées selon les tarifications Hors Délais ou absences injustifiées. Aucune modification des plannings n'est possible après cette date (Cf. 10.3.2 du règlement intérieur, disponible sur le site de la ville et le portail).

SERVICE JEUNESSE	
Tranche tarifaire	Participation familiale / semaine
Adamois	2,00 € la journée
	10,00 € la journée « sortie »

RAPPEL DES DÉLAIS (RÉSERVATION / ANNULATION DES PRESTATIONS)

Activités périscolaires (restauration, accueils, étude,..)	Le mardi avant 12h pour le jeudi et vendredi
	Le vendredi avant 12h pour le lundi, mardi suivant
Mercredis	Le vendredi avant 12h pour le mercredi suivant
Vacances	voir planning des inscriptions ci-dessus

Justificatif d'absence : Certificat médical à fournir sous huit jours, ou ordonnance le jour même, au plus tard le lendemain auprès du ou des services concernés.

Absence non remplacée de l'instituteur ou grève : Prévenir au plus tard le jour même avant 09h00 pour annuler les prestations.

AUCUN SERVICE SCOLAIRE, PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES :

↳ LES JOURS FÉRIES

↳ LE VENDREDI 15 MAI 2026 (pont de l'Ascension)

Qui contacter ?

Restauration scolaire : Service Enfance
01.34.08.19.27 ou 19.76 - s.enfance@ville-isle-adam.fr

Accueil de Loisirs : A.L.S.H.
01.34.69.23.84 / 06.80.71.87.03 - alsh@ville-isle-adam.fr

Étude : A.L.S.H. + mot cahier école
01.34.69.23.84 / 06.80.71.87.03 - alsh@ville-isle-adam.fr

R É P U B L I Q U E



F R A N Ç A I S E

VILLE DE L'ISLE-ADAM

TARIFS DES PRESTATIONS 2025 - 2026

RESTAURATION SCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS



Mairie annexe Le Castelrose - 1, Avenue de Paris
Service Enfance / Affaires Scolaires
t : 01.34.08.19.27 ou 19.76
@ : s.enfance@ville-isle-adam.fr